**Ohio : les nouvelles batailles sur le droit à l'avortement (podcast 1h)**

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/cultures-monde/ohio-les-nouvelles-batailles-sur-le-droit-a-l-avortement-6930524

Jeudi 12 septembre 2024

**En novembre 2023, les habitants de l'Ohio, un État pourtant républicain, ont voté pour l'inscription du droit à l'avortement dans leur constitution. Que nous apprend le cas de l'Ohio sur la façon dont les luttes pro et anti-IVG ont évolué aux États-Unis ?**

Avec

* [Marie-Cécile Naves](https://www.radiofrance.fr/personnes/marie-cecile-naves) Politologue, spécialiste des Etats-Unis. Directrice de recherche à l’IRIS (Institut des Relations Internationales et Stratégiques) où elle dirige l’Observatoire Genre et Géopolitique.
* Anne Légier Maîtresse de conférences en études américaines à l’Université Paris Cité, spécialiste de l'histoire de l’avortement aux États-Unis.
* Christen Bryson Maîtresse de conférence en études américaines à la Sorbonne nouvelle, spécialiste de la famille et des questions de genre aux Etats-Unis.

Depuis l'arrêt Dobbs v. Jackson Women’s Health Organization, par lequel la Cour suprême des États-Unis a supprimé le droit constitutionnel à l’avortement, les batailles autour des “droits reproductifs” ont trouvé un souffle nouveau, donnant parfois lieu à des scénarios inattendus. C’est notamment le cas de l’Ohio, un État majoritairement républicain, dans lequel le colistier de Donald Trump, J.D. Vance, a été élu sénateur en 2022, mais où les citoyens ont voté pour l’inscription du droit à l’avortement dans la Constitution de l’État. Après plusieurs mois de mobilisation des militants pro et anti-avortement, le “oui” l’a en effet emporté avec 55% des voix dans ce petit État du Midwest américain. Une situation paradoxale, qui replace au cœur du débat la question de l’opinion publique républicaine, dont une partie n’adhère pas aux diatribes anti-IVG de la droite religieuse. Si ce référendum a donné raison aux militants pro-avortement dans l’Ohio, ce droit a été révoqué dans de nombreux autres États comme le Texas, le Mississipi et la Louisiane ; et certaines législations ne prévoient aucune entorse à la règle en cas de viols ou d’inceste. La décision de la Cour Suprême a en effet galvanisé certains groupes de militants anti-IVG et ouvert la voie à une remise en cause d’autres droits reproductifs, tels que la contraception féminine et le droit à la prescription de la pilule abortive.

*Comment expliquer l’inscription du droit à l’avortement dans la constitution de l’Ohio, un État pourtant majoritairement républicain ? Quelles reconfigurations ont connu les réseaux militants pro-IVG de cet État, après que la Cour Suprême ait rendu sa décision en juin 2022 ? Que dit le cas de l’Ohio du renouvellement plus général des mobilisations pro et anti-IVG aux États-Unis ? Comment les candidats à la présidentielle se saisissent-ils de cette question et composent avec les contradictions internes à l'électorat républicain ?*